

**RENOUVELLEMENT CERTIPHYTO DENSA
JUSTIFICATIF A FOURNIR SELON LA SITUATION DE L'ENTREPRISE**

Par mail à : justificatif-csp.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr

		Le nom du demandeur est mentionné sur le justificatif fourni	Le nom du demandeur n'est pas mentionné sur le justificatif fourni
Mon entreprise est soumise à l'obligation de conseil stratégique (sans distinction de l'allègement de la fréquence de l'obligation du CSP)			
Cas 1	CSP réalisé	Attestation de CSP réalisé	Attestation de CSP réalisé + attestation de l'employeur
Cas2	CSP non réalisé	Attestation de prise de RDV auprès d'un organisme agréé	
Mon entreprise est exemptée de conseil stratégique			
Cas 3	Exploitation certifiée AB, en conversion AB, HVE pour la totalité de ses surfaces	Certification de l'exploitation	Certification de l'exploitation + attestation de l'employeur
Cas 4	Entreprises / exploitations n'utilisant que des produits de bio contrôle, des produits composés de substances de base, des produits à faibles risques ou des produits utilisés pour lutter contre un organisme réglementé		Registre d'utilisation des produits phytopharmaceutiques de l'entreprise + attestation de rattachement à l'entreprise
Cas 5	Personne exerçant au service de remplacement		Attestation de l'employeur
Cas 6	Personne exerçant dans une collectivité territoriale		Attestation de l'employeur
Cas 7	Reprise d'exploitation ou création d'exploitation agricole	Document attestant de la reprise (autorisation d'exploiter) ou de création d'entreprise	